

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 septembre 2023

---

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 530)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CF139

présenté par

M. Lottiaux et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 17

Supprimer les alinéas 5 à 7.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif global de l'ONDAM peut être défendu, au regard des moyens dont a besoin notre système de santé ; cette augmentation de moyens a vocation à être contrebalancée par une lutte efficace contre les fraudes et contre la sur-bureaucratie, ainsi qu'une politique active de prévention, qui permettraient de tenir les objectifs.

En revanche, il ne semble pas réaliste, au regard de la situation actuelle, de définir précisément de sous-objectifs par secteur.

Le présent amendement propose ainsi de supprimer les alinéas 5 à 7.